

Rapport de Gestion

Exercice 2011/2012

Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 03 décembre 2012

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2012 qui vous ont été adressés se caractérisent par les données suivantes :

	Secteur sportif CREIF	Service Formation professionnelle
Produits d'exploitation et financiers	1 293 302	1 152 135
Refacturation charges de fonctionnement	42 024	
sous total	1 335 326	1 152 135
Total PRODUITS	2 487 461	
Charges d'exploitation et financières	1 288 923	1 119 911
Total CHARGES	2 408 834	
Résultat courant	46 403	32 224
RESULTAT TOTAL	78 627	
Résultat exceptionnel		moins 19 857
Résultat net comptable	46 403	12 367
RESULTAT CONSOLIDE	58 770	

- *Prévisionnel* 45 522€

ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

➤ **PRODUITS 2011/2012**

Le total des produits est de 2 487 461 € selon la répartition suivante :

Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 293 302 €

879 920 € de subventions (735 590 FFE – 92 330 CR IF – 52000 CNDS)
114 435 € de recettes concours
101 645 € de recettes CICO
20 000 € de Fonds EPERON (CICO)
20 000 € du Conseil Régional Ile de France (CICO)
6 000 € de subvention Haras Nationaux (CICO)
18 469 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)
11 598 € de recettes liées à la formation DES
5 750 € de recettes liées à la formation TC2 / BEESII (convention avec le CREIF)
6 390 € de transfert de charges
1 016 € de produits de gestion courante
5 703 € de produits financiers
101 676 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux
7 00 € de recettes diverses

A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 42 024 € avec un total de produits à **1 335 326 €**

Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1^{er} septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 1 152 135 €

16 802 € de cotisations annuelles
783 596 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)
281 617 € de recettes formations Apprentissage
4479 € de recettes formation BESII
27 170 € de recettes VETP
7 317 € pour le recouvrement de créances
27 919 € de transfert de charges
790 € de produits divers
2 445 € de résultats financiers

L'augmentation des produits est due au nombre de stagiaires qui a cru de 50%.

Les produits totaux de CREIF (hors refacturation frais de fonctionnement du service Formation) se répartissent comme suit :

- 47,13 % pour l'activité de Formation
- 52,87 % pour le fonctionnement du CREIF

➤ **CHARGES 2011/2012**

Les charges représentent un total de **2 408 834 € réparties** comme suit :

Fonctionnement du CREIF / charges s'élevant à 1 288 923 €

209 391 € d'achats et charges externes
747 986 € de charges spécifiques (commissions)
25 722 € d'impôts et taxes
184 640 € de masse salariale

108 684 € de dotation aux amortissements
12 500 € de dotations aux provisions pour risques et charges
Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 1 119 911 €
33 616 € d'achats et charges externes (hors refacturation des 42 k€ par le CREIF)
152 284 € de masse salariale
13 413 € d'impôts et taxes
1 500 € de prestations
38 556 € de dotations pour créances douteuses
159 € de dotation aux amortissements
823 513 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS

- 573 282 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro
- 218 054 € : Formations en apprentissage
- 8 946 € de frais de jury et de déplacements
- 18 230 € de frais de VETP
- 5 000 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen

L'augmentation des charges a été proportionnelle aux produits.

Les charges totales de CREIF (hors refacturation 42 k€) se répartissent comme suit :

- 45,54 % pour l'activité de Formation
- 54,46 % pour le fonctionnement du CREIF

➤ COMMENTAIRES SUR LES DIFFERENTS POSTES

- Les charges externes

Le budget réalisé est supérieur au prévisionnel et cela s'explique par le fait que le service de la formation professionnelle figure dans ces postes. En effet, le service a été entièrement délocalisé au 1^{er} septembre 2011 vers le siège parisien.

Environ 20k€ des charges externes sont directement liées au fonctionnement de ce nouveau service.

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à 747 986 € soit une augmentation de 181 342 € par rapport au prévisionnel.

Le sous total A « Commissions » présente un budget réalisé conforme au prévisionnel

Le sous total B est plus important en raison de l'organisation du CICO qui était présentée sous forme de résultat (recettes – dépenses) dans le budget prévisionnel.

Il est à noter que le résultat définitif du CICO 2012 est de 26 920 € sur les 50 000€ alloués. (Total dépenses : 174 565€ et total recettes : 147 645€)

Les charges spécifiques de la formation s'élèvent à 823 516 € sont conformes au prévisionnel à 19 k€ près.

- Les postes salaires et charges pour 336 924€ sont supérieurs au prévisionnel.

Budget respecté pour la partie CREIF ; en revanche, la masse salariale du service de la formation professionnelle est en hausse par rapport au prévisionnel car il y a eu 2

CRE Ile de France
56, rue des Renaudes
75017 PARIS

Tél 01 47 66 10 03 – Fax 01 42 67 08 51
www.cheval-iledefrance.com - creif@cheval-iledefrance.com
SIRET 438 658 700 00010 NAF 9312Z

licenciements économiques et une rupture conventionnelle ainsi que 2 nouvelles embauches (et également 2 embauches arrêtées pendant la période d'essai)

Les Produits du CREIF sont plus élevés que le prévisionnel grâce aux recettes :

- CICO : +147k€
- concours : +44k€
- formation DES (démarrage janvier 12) : +11k€
- formation CREPS / TC2 (démarrage octobre 11) : +5.7k€
- transfert de charges : +6.3k€ (IJSS pour plus de 3.5k€ et divers remboursements)

Les produits du service de la Formation professionnelle sont quasi conformes au prévisionnel soit 1 097 k€ réalisés pour un prévisionnel de 1 058 k€.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 42k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 50% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...

⇒ Le fonctionnement courant du CREIF présente donc un résultat positif de 46403 €. (pour un prévisionnel équilibré) et le service de la formation professionnelle présente un résultat excédentaire de 12 367 € (pour un prévisionnel de 44k€) ; en effet, cette baisse de résultats s'explique par la charge exceptionnelle de près de 20k€ correspondant à une facture non parvenue et non provisionnée à la clôture.

Le résultat consolidé est positif : 58 770 €

Affectation du résultat

Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2011/12 en ajout du report à nouveau qui passerait à 233 488 € (solde n-1: 174 718€ + résultat n : 58 770€).

J'arrive au terme de la présentation du compte de gestion et suis prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole à Monsieur PIOCHAUD, notre commissaire aux comptes.

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2011/2012
- Votre quitus pour cette gestion

Jean Luc AUCLAIR,
Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France